

Made in **HAINAUT**

Magazine d'information du personnel de la Province de Hainaut - N°41 - Juillet 2025

Plan Agir : Adaptation, Gestion, Inventivité et Résilience



**Stratégie
immobilière :**

Repenser
notre patrimoine

La biodiversité :
une opportunité

My Province :
Nos valeurs,
nos choix

 Province de
Hainaut

Elles ont retrouvé leur place !

Très beau défi relevé par nos collègues du CRECIT, les ateliers tournaisiens de la Tapisserie qui ont été chargés de réaliser la conservation des tapisseries de Mons. Un délai court : un an. Un travail impressionnant: nettoyer, raviver et protéger 10 tapisseries, celles d'Audenarde et celle du Doudou. Aujourd'hui, elles ont retrouvé leur place, leurs couleurs et ravissent les yeux des visiteurs. N'hésitez pas à découvrir notre reportage sur la chaîne YouTube de la Province de Hainaut.

Mon rêve de femme... !

Eblouissants talents ! Les élèves de la section Danse de l'IPES Tournai, seule filière de danse dans l'enseignement provincial, ont ébloui le public venu à l'évaluation publique. Un spectacle grandeur nature, qui l'a fait voyager au pays des émotions autant qu'au Japon.

Six mille personnes ensemble !

Dix-sept éditions et un succès fou ! Dix-sept éditions et une collaboration motivée de nombreuses institutions pour donner corps et vie à Ensemble avec les personnes extraordinaires sur le site de Marcinelle mi-mai. Cet événement entièrement «home made» est une fierté pour la Province de Hainaut qui fête ainsi l'inclusion et la différence. 80 talents en situation de handicap au «Concours des Talents Extraordinaires», des dizaines de danseurs en situation de handicap ou valides, des centaines d'éducateurs spécialisés ou d'instits accompagnant, des centaines de participants au concours du Char illustrant le mieux le thème «la Ferme en Folie»; 650 élèves des écoles fondamentales ordinaires ou spécialisées, 200 élèves et étudiants qui ont co-animé ces journées, 50 stands d'organismes publics ou privés et toutes leurs équipes; 430 joggeurs valides ou en situation de handicap, des «clients» à foison pour l'espace relooking ou le marché des producteurs locaux ; une foule de familles, de jeunes et moins jeunes au Village des Enfants et une multitude de câlins et caresses aux dizaines d'animaux de la ferme présents sur le site et bien sûr, des sourires à l'infini...

Ils ont brillé, bravo à eux !

Nos élèves ont décroché des prix à divers concours ! Merci aux équipes pédagogiques qui les ont accompagnés et félicitations à eux ! Bravo donc aux élèves de l'IPES d'Ath qui, avec Eco-Handle, ont remporté le 1^{er} prix de L'Odyssée de l'objet et gagné un séjour à Bilbao (en mai) pour approfondir leurs connaissances en matière d'art et de design ! Bravo encore à Thibaud Vandamme de l'IPES d'Ath qui, avec son prof Renaud Bulteau, partira au Brésil après être devenu le Meilleur Barista Junior de Belgique. Bravo toujours à Clara Seveno, élève de 6^e Sciences appliquées : elle prendra part aux Olympiades Internationales de Biologie à Manille aux Philippines, du 20 au 27 juillet et bravo enfin à Thoma Quertinmont, élève de 6C de l'Athénée provincial Warocqué à Morlanwelz, médaille d'or aux Olympiades francophones de chimie : il représentera la Belgique francophone lors des Olympiades internationales à Dubaï à partir du 5 juillet.



AGIR

pour NOTRE Avenir

Vous l'avez appris : pour faire face à la charge croissante du financement des zones de secours, notre Province a lancé son plan de redéploiement «Agir pour l'avenir». Résultat d'un dialogue entre le Collège provincial et l'Administration, 139 mesures sont mises en œuvre pour permettre une nouvelle réduction des dépenses et une augmentation des recettes. Le personnel provincial est préservé mais les défis financiers sont énormes.



SCAN ME

Pour en savoir plus sur le plan Agir pour l'Avenir, c'est ici

Les mesures d'économies prises dans le cadre dans le plan «2021, année créative» ont montré la solidarité et la résilience de notre administration. Mais face à l'addition des chiffres, un nouveau chapitre est à écrire.

Depuis 2015, l'intervention provinciale dans le financement de la sécurité civile est passée de 6,3 à... 78 millions d'€. La volonté wallonne de faire peser sur notre Institution un financement équivalent à 100% du Fonds des Provinces a très vite été confirmée par le nouveau gouvernement. Il n'y aura pas de retour en arrière. «Pour maintenir l'équilibre budgétaire, il faut trouver 35 millions € complémentaires : notre institution épuisera ses réserves en 2026», constate notre Directeur financier Fabrice Brogniez qui voit les charges grandir d'année en année.

Pas de fatalisme pour autant : depuis le début de la mandature, les députés provinciaux et l'administration ont mené leurs propres réflexions. Selon une démarche ori-

ginale, ils les ont peaufinées pour, le 19 juin dernier, mettre la dernière touche à un plan fort de 139 mesures.

Il fait insister sur les lignes essentielles qui guident le plan «Agir pour l'Avenir» :

Le personnel est maintenu mais continuera à ne pas être remplacé. Plus de 270 collègues partiront à la retraite d'ici 2030. Leurs missions seront prioritairement poursuivies au travers de reclassements internes. La cellule interne de reconversion poursuivra un travail qui a déjà fait ses preuves.

Une stratégie immobilière globale est activée pour rationaliser considérablement le patrimoine provincial (voir notre article).

Des regroupements et réorganisations internes des services seront amplifiés.

Certaines activités seront progressivement arrêtées et de nombreuses prestations seront tarifées.

Des recettes extérieures

«Au travers de ce chantier, notre Institution veut être actrice de son devenir», insiste le Directeur général Sylvain Uystpruyst. «Nous voulons fixer des orientations avant qu'elles ne nous soient imposées de l'extérieur. Nous nous préparons aussi aux discussions sur les transferts de compétences qui se tiendront en 2027 selon la Déclaration de politique régionale».

Le Hainaut annonce déjà sa disponibilité pour mettre certaines politiques sur la table des négociations, telles que la gestion immobilière du Grand Hornu, le CRECIT ou le réseau des services de santé mentale... Mais la Wallonie a-t-elle la capacité de les prendre en charge et selon quelles conditions ?

Si des activités sont revues, d'autres pourraient d'ailleurs émerger.

«La Province proposera que son administration assume des tâches que d'autres niveaux de pouvoir ne sont pas en mesure d'honorer»,



Le plan Agir pour l'Avenir, présenté aux comités de directions fin juin : le début d'un devoir d'information qui se poursuivra rapidement par des rencontres spécifiques dans les institutions.



SCAN ME

Visionnez les interviews de notre Directeur général et du Président du Collège

annonce le président du Collège provincial, Eric Massin. «Il pourra s'agir de l'encodage des révisions cadastrales que le Fédéral peine à accomplir, ce qui a un effet sur les recettes provinciales, de missions liées à la gestion des zones de secours ou de l'accompagnement des villes et communes dans le cadre de la supracommunalité».

Le plan «Agir pour l'Avenir» permettra-t-il de trouver les 35 millions nécessaires à l'équilibre budgétaire ? Eric Massin ne le croit pas : «Bon nombre d'orientations ne vont pas se concrétiser au jour au lendemain. Mais surtout, nos mesures, pour être mises en œuvre, devront être accompagnées d'une augmentation des ressources provinciales extérieures». De nouvelles recettes

sont impératives : sous la forme de moyens complémentaires octroyés par la Wallonie ou en activant la fiscalité.

«Sans recettes nouvelles, nous n'aurons pas de budget à l'équilibre. Cela pourrait signifier le recours aux douzièmes provisoires avec, en conséquence, une limitation aux dépenses obligatoires».

Mais chacun repousse cette perspective : notre Province, avec son plan (à découvrir de manière plus complète via notre QRCode), fait sa part du chemin : des recettes nouvelles et une restriction des dépenses, des révisions d'activités tout en maintenant le personnel.

Elle est en droit d'attendre un soutien extérieur. •

Une adresse pour répondre à vos questions !

Le plan «Agir pour l'Avenir» est complexe. Il nous concerne toutes et tous.

Si vous êtes préoccupé.e, si vous souhaitez des informations complémentaires ou tout simplement poser des questions, n'hésitez pas à envoyer un mail à vos.questions@hainaut.be, le Service de Communication en assurera le suivi avec la Direction générale.

Stratégie immobilière globale

Repenser notre patrimoine : l'affaire de tous !

La rationalisation du patrimoine immobilier est un enjeu majeur de notre Institution. Impossible de construire un avenir durable pour la Province sans un regard nouveau sur la gestion de nos bâtiments. C'est l'objectif de la stratégie immobilière globale récemment validée par le Collège : un bâti mieux adapté aux besoins actuels et futurs, moins coûteux et en phase avec les défis environnementaux fixés par l'Europe. Ce projet piloté par Hainaut Gestion du Patrimoine (HGP) ne portera ses fruits qu'avec l'engagement de chacun !

Poursuivre une gestion au jour le jour d'un patrimoine de près d'un million de mètres carrés n'est plus tenable. La mutation qu'entame l'Institution provinciale, les transferts de compétences à venir, le moratoire sur le personnel et les conséquences financières de la participation aux zones de secours impliquent nécessairement une réflexion sur la rationalisation des bâtiments. Mais pas n'importe comment : avec méthode et de manière à pouvoir objectiver les décisions prises.

L'objectif est connu : la Province de Hainaut doit se défaire de 40% de ses surfaces bâties, sous peine de se trouver dans l'impossibilité de les entretenir. Plus qu'une nécessité, c'est une question existentielle. Pour y parvenir, des regroupements, des ventes d'immeubles, des démolitions mais aussi de nouvelles constructions inscrites dans une conception zéro carbone seront à l'ordre du jour. De quoi générer d'indispensables économies et s'inscrire dans la politique de neutralité climatique... sans nuire

bien sûr aux conditions de conformité et de bien-être au travail.

Comment va-t-on procéder ?

Nos collègues de HGP ont soumis au Collège provincial un outil d'aide à la décision - la stratégie immobilière globale - qui se décline en quatre phases et induit l'engagement des autorités politiques autant que la participation des services et des agents eux-mêmes.

Dans cette stratégie inspirée de l'effet «entonnoir», la première étape relève du Collège et du Conseil provincial. Il leur revient de **fixer les orientations** permettant d'affiner la rationalisation du bâti. La révision des missions et des compétences provinciales - leur réduction ou leur renforcement ! - aura des conséquences sur l'occupation des sites provinciaux. Beaucoup d'entre eux sont aujourd'hui inadaptés, ou énergivores voire sous-occupés. Il est essentiel d'en avoir une cartographie générale.

Sur base de ces orientations politiques, un groupe de travail -

conduit par le Directeur général, HGP et l'Inspection des ressources humaines - sera chargé d'une première **analyse des sites à maintenir, rénover ou mettre en vente**. Il procèdera à cet examen en dialoguant avec les institutions concernées.

L'analyse se basera sur un examen objectif des forces, faiblesses, menaces et opportunités de chaque bâtiment. Elle s'appuiera également sur la **définition de normes d'occupation de surfaces par agent**, en fonction des métiers et du type d'espaces concernés. Le but est de coller au mieux aux réalités provinciales en fixant des normes adaptées aux tâches administratives ou scolaires, aux travaux techniques ou encore aux lieux publics comme les bibliothèques.

Ces données, après approbation du Collège, serviront à la **définition d'un masterplan** par site.

Qu'entend-on par là ?

En fonction de l'option préconisée - maintien en l'état, rénovation ou reconstruction -, les données se-

ront affinées pour obtenir une estimation précise du coût engendré. Dans l'hypothèse d'une mise en vente, les recettes possibles seront calculées.

Une fois cette liste de bâtiments conservés ou à reconstruire constituée et validée, il sera délivré pour chacun d'eux un **passport**. Ce document comprendra l'énumération des investissements nécessaires pour répondre aux directives européennes : normes à respecter pour tendre vers le 0 carbone, pour obtenir les meilleures subventions, relevé des travaux de sécurité, d'étanchéité, phasage. Une démarche minutieuse à mener sur le terrain avec la collaboration des districts de HGP et des Institutions.

Viendra enfin l'heure de la mise en œuvre avec l'approbation d'un **plan pluriannuel de travaux** en veillant, par ordre de priorité, à la sécurité et aux mises en conformité, à la sauvegarde des bâtiments et aux économies d'énergie, à la mise en œuvre de projets utiles à

la rationalisation et enfin, au démarrage de nouveaux projets de construction.

L'émergence du télétravail, la hausse des coûts énergétiques, les réalités climatiques et de probables réformes institutionnelles amèneront à occuper autrement nos espaces.

De nouveaux concepts s'imposent aux institutions publiques comme «espaces partagés» ou encore «Q-ZEN» pour «quasi zéro énergie». Leur concrétisation peut être facilitée par la réponse à des appels à subsides ou la recherche de partenariats avec de tiers investisseurs. Pour cela, notre province doit d'abord procéder à sa propre rationalisation : en finir notamment avec des réflexes d'un autre temps en ce qui concerne l'occupation des locaux.

Une grande démarche collective se met en place. Elle est indispensable : rien ne serait pire que l'immobilisme. •

Sous haute surveillance énergétique

La maîtrise la consommation d'énergie est étroitement liée à la stratégie immobilière globale. Elle mérite un suivi plus précis. Actuellement, le patrimoine provincial est souvent équipé d'un compteur unique pour l'ensemble d'un site. Cela fausse l'analyse des consommations et complique l'identification des bâtiments énergivores.

HGP a dès lors reçu le feu vert pour déployer des décompteurs sur les bâtiments concernés par la rationalisation. Le gage d'une meilleure connaissance des consommations en vue de réaliser des audits énergétiques. Une manière aussi de bien évaluer le retour sur investissements des travaux réalisés.



La nouvelle école du futur qui se construit sur le site des Grands Près à Mons : un exemple de gestion basse énergie. A découvrir dans notre reportage

SCAN ME



Et si prendre soin de la planète contribuait à faire de réelles économies ?

L'idée avait été lancée par nos collègues de Hainaut Gestion du Patrimoine pour «participer à la solution» en 2021. Gourmande en main-d'œuvre, la taille des arbustes et la tonte des pelouses génèrent une pollution et des coûts importants : autant limiter l'une et l'autre ! L'approche est aujourd'hui une pratique vertueuse, pilote appliquée sur de nombreux sites.

Séverine Diepdael est passionnée par son métier. Architecte paysagiste chez Hainaut Gestion du Patrimoine, elle a planché avec ses collègues et Hainaut Ingénierie Technique sur les travaux de réaménagement de l'entrée du bâtiment Delta à Mons. Ce chantier complète une transformation durable du site amorcée il y a quatre ans.

«C'était notre contribution à Participons à la Solution, année créative en 2021. Notre personnel vieillissant ne sera pas remplacé : il nous fallait trouver des alternatives pour entretenir nos espaces», explique Séverine. «Nous avons pensé que la gestion écologique des sites nous aiderait à rencontrer cet objectif économique mais elle va plus loin.»

Cette gestion écologique a, d'abord, privilégié une diminution du nombre de tontes. La «grande zone» du Delta s'est rapidement couverte de hautes herbes. L'effet

de surprise passé, tout le monde s'est aujourd'hui habitué à voir les étendues vertes moins rases. Moins de tontes aussi sur le site du Grand Hornu et nombre d'autres espaces provinciaux.

«Diminuer les tontes, c'est mobiliser moins de main-d'œuvre mais aussi limiter d'autres coûts comme celui des machines, des transports et du carburant : tondre et transporter l'herbe coupée d'un site à Mons coûtait et polluait. Notre démarche nous permet de rencontrer les Objectifs de Développement Durable et de préserver la biodiversité.»

Ne plus tondre une zone comme l'étendue herbeuse du Delta qui nécessitait un passage toutes les trois semaines, laisser s'y développer les plantes sauvages, s'y épanouir insectes et petits animaux, contribue à l'apparition d'un nouvel écosystème.

«Le Delta est devenu pour nous un site pilote. Que se passe-t-il lorsque la nature reprend ses

droits ? Quel est l'impact visuel, environnemental, climatique ? Ce site montre aux autres institutions ce vers quoi nous allons tendre. Comme nous sommes sur place, nous pouvons en permanence mesurer l'évolution.»

Et les résultats sont surprenants. L'absence de tontes a bien sûr un impact évident sur la biodiversité. Des plantes ont recommencé à pousser comme les orchidées sauvages. Des insectes ont réinvesti les lieux. Comme «L'andrène vague, attachée aux saules», explique Séverine Diepdael. «Les espèces d'insectes pollinisateurs sont nombreuses, chacune adaptée aux différentes en fonction des plantes à polliniser ! Nous effectuons des recensements précis pour mesurer l'évolution de la biodiversité, nous les encodons sur observation.be. C'est une manière de sensibiliser les gens avec cette approche de science participative.»

Le site pilote du Delta s'apparente davantage aujourd'hui à un terrain

d'expérimentation de bonnes pratiques.

«Quand on me dit : à quoi servent les pollinisateurs», insiste Séverine. «Je réponds qu'il suffit de regarder son assiette et se dire que sans les insectes, la diversité des aliments qui s'y retrouve serait bien moindre ! Ces gestes que nous posons contribuent à améliorer notre environnement.»

Repenser nos pratiques

L'équipe de HGP recueille par exemple des informations sur le coefficient de ruissellement, ou le stockage du CO₂ ou encore le rafraîchissement et la production d'oxygène des espaces verts...

«Avant 2023, les chiffres étaient corrects sans plus mais progressivement nos stratégies ont bouleversé les résultats : notre stockage de CO₂ augmente de façon impressionnante, l'indice de rafraîchissement aussi... Notre potentiel de biodiversité continue de grimper !»

Ces résultats encourageants s'accompagnent à chaque fois d'effets bénéfiques pour la planète et les finances provinciales. Les plantations, l'absence de tonte rafraîchissent l'atmosphère en été, réduisant ainsi les besoins en climatisation.

Joindre l'utile au nécessaire : c'est la philosophie pensée par le Département Etudes Spécifiques - Division Architecture - Section «Abords et Biodiversité» et réalisée par le Département des Espaces verts de Hainaut Gestion du Patrimoine. Et le nécessaire peut aussi repenser nos pratiques professionnelles : les aménagements en cours au Delta amèneront à terme l'installation d'une terrasse propice au «travail du dehors» ou aux réunions en plein air, vise dans un premier temps à créer de nouvelles places de stationnement, notamment pour les PMR. •



Gérer autrement...

Si avec son patrimoine et son nombre impressionnant d'espaces à entretenir, la Province de Hainaut s'est engagée dans la voie de la gestion différenciée avec les effets bénéfiques qu'on mesure aujourd'hui, cette approche peut être profitable à d'autres : structures publiques comme particuliers !



Une gestion écologique couvre différents domaines, à commencer par celui des déchets. Ici, comme pour tout, le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. Or, la gestion des espaces verts de nos institutions génère des déchets : tontes, tailles des arbustes, feuilles... Ils sont souvent enlevés et traités ailleurs alors que traités sur place, ils se transforment en paillage, refuge pour la faune... «*En tondant moins souvent, en taillant moins les arbustes, on diminue considérablement nos déchets*», insiste Séverine Diepdael qui mesure l'étonnement voire l'incompréhension face à ces changements de pratiques.

Le personnel du Département des Espaces verts a été formé à ces

nouvelles approches, information nécessaire pour susciter l'adhésion au projet mais il n'a pas été le seul : les institutions concernées par les tontes différenciées ou les prairies de fauche l'ont été aussi.

Si la modification des tontes est l'élément le plus visible ou le plus fréquent, d'autres pratiques font aussi leurs preuves. A commencer par l'éco-pâturage initié déjà depuis presque dix ans avec quatre mouton Soay au départ sur des espaces extérieurs plus difficiles à traiter. A l'IPES Léon Hurez, par exemple, à La Louvière, c'est une entreprise de travail adapté qui assurait l'entretien d'un talus plus difficile pour un coût annuel de 20.000€ ; les moutons ou les chèvres ainsi que l'abri, l'eau, la clôture ont nécessité une dépense

de 8.000 € une seule fois. L'installation d'animaux permet d'économiser douze à quinze passages de tonte par saison et de ne plus évacuer les déchets verts !

Près de 15 hectares sont déjà gérés de cette manière, 10 autres pourraient l'être sans grande difficulté. Le troupeau est actuellement composé de plus de 100 moutons et d'une trentaine de chèvres. Les moutons entretiennent les prairies et les chèvres gèrent le débroussaillage. Un beau travail d'équipe sur près de 15 hectares d'espaces verts provinciaux, une partie du cheptel est utilisé pour les missions de supracommunalité (Mons, Antoing, Bernissart et Quévy).

D'autres méthodes existent encore et sont utilisées par le Département

des Espaces verts sous les conseils et procédures rédigés par la Section «Abords et Biodiversité» du Département Etudes Spécifiques. Par exemple, le fleurissement raisonné et les prairies fleuries. Sur le site du Delta, les anciens arbustes décoratifs qui nécessitaient une taille plusieurs fois par an, débordaient sur les trottoirs et la voirie ont été enlevés et seront remplacés dans un premier temps par une prairie fleurie, à proximité de l'Annexe encore touchée par des travaux, et ensuite par des plantes vivaces et des bulbes favorisant la biodiversité.

Une fois encore, cette pratique toute simple contribue à réaliser des économies substantielles, à améliorer notre qualité de vie et la biodiversité. Au fil du temps, les prairies fleuries vont remplacer les gazons traditionnels, elles nécessitent moins de travail, diminuent la production de déchets verts... Cette pratique progressive, c'est en quelque sorte le «*bon végétal au bon endroit*». Une variété végétale qui va cocher toutes les cases : esthétique, santé du végétal, biodiversité... Des arbres, arbustes adaptés à l'espace dont ils disposent, au climat et qui limitent

l'intervention humaine, l'utilisation d'eau ou de fertilisants.

Ces changements nécessitent un travail important de sensibilisation et de communication : ce n'est pas un «*abandon de gestion des espaces verts*» mais une autre approche plus durable. •

Une stratégie VERTE

Au départ, il y a des règlements régionaux, fédéraux et européens qui incitent à la protection de la biodiversité mais aussi les Objectifs de Développement Durable définis par l'Europe à l'horizon 2030. Comme nombre de pouvoirs locaux, la Province de Hainaut fait sa part : notre institution est un maillon essentiel dans la démarche, Hainaut Gestion du Patrimoine a élaboré une stratégie verte qui s'appuie sur la conservation de la faune et la flore des institutions provinciales (recensement), une gestion écologique des abords et une communication pour sensibiliser agents et bénéficiaires à cette démarche.

Sur nos réseaux internes, la petite équipe du Département Etudes Spécifiques - Division Architecture - Section «Abords et Biodiversité» recense la faune et la flore mais aussi informe. Une approche qui va de pair avec la Stratégie Immobilière déployée dans le cadre des mesures d'économies.

Recenser pour mieux conserver et adapter la gestion des lieux. Le recensement permet de mettre en place des actions ciblées pour la gestion de l'environnement.

Le site de Parentville à Couillet, par exemple, offre des zones très diversifiées, avec des prairies riches d'un point de vue botanique qui pourraient peut-être à terme bénéficier du statut de réserve naturelle. «*La présence du papillon demi-deuil permet notamment de déjà préserver une prairie sur le site*», explique Séverine Diepdael. On retrouve aussi des papillons rares sur le site de Marcinelle.

Cette préoccupation écologique ne date pas d'hier, ni même du lancement de l'année créative en 2021 ; mais c'est une pratique progressivement ancrée dans les mœurs au service de Hainaut Gestion du Patrimoine et son département des espaces verts depuis 1999. D'abord du compostage, puis la lutte biologique, puis en 2014, l'arrêt des produits phytosanitaires. En 2016, la lutte contre les espèces invasives et l'éco-pâturage ont débuté pour aboutir aujourd'hui au fleurissement raisonné et au fauchage tardif... •



La biodiversité passe par l'intranet !

L'intranet, c'est un outil de travail et de partage. A la demande, de différents collègues, des groupes liés à l'environnement, au développement durable ont été créés. Vous pouvez en rejoindre certains et découvrir ou mieux connaître les approches mises en place par nos collègues pour préserver la nature dans nos actions professionnelles quotidiennes.

Des exemples ?

Le groupe «Biodiversité» invite à l'observation de ce qui se passe aux abords de votre lieu de travail. En passant par l'un ou l'autre des sites provinciaux, vous aurez peut-être l'œil attiré par un oiseau ou une plante que vous ne connaissez pas. Le groupe vous aide à les identifier. Echanges, bons plans en toute bienveillance.

La Delta&coteam est un groupe privé réservé aux agents basés sur le site du Delta (au sens large puisqu'il regroupe Omega, Alpha, le Delta et l'annexe) afin de mettre en place, ensemble, de bons gestes en faveur de l'environnement.

Le groupe Développement durable prolonge l'action menée par nos collègues de la Cellule Stratégie, de même que le groupe «PEP'S», celle de nos collègues de Hainaut Gestion du Patrimoine en faveur des économies d'énergie.

Moins directement liés à la biodiversité, d'autres groupes ont vu le jour sur l'intranet : Récup'Province qui nous encourage à recourir au partage de mobilier entre institutions ; les Petites annonces pour favoriser l'économie circulaire ;



«à vélo au boulot» ou «co-voiturage» pour tenter de promouvoir un autre type de mobilité.

Rendez-vous sur l'intranet : www.intranet.hai

Cet été,

partez à la découverte de nos campagnes !

Le Service Agriculture de Hainaut Développement a réalisé trois balades audioguidées au cœur de nos campagnes et villages pour vous faire découvrir les paysages agricoles du Hainaut. Grâce à l'application SmartGuide, chaque étape est ponctuée d'histoires et de réflexions sur l'harmonie entre l'homme et l'agriculture.

Que vous soyez randonneur aguerri, simple curieux ou en quête d'une sortie en famille, ces parcours, al-

lant de 5 à 17 kilomètres, sont accessibles à tous et vont éveiller vos cinq sens. À pieds ou à vélo, vous apprendrez comment l'agriculture a évolué, comment elle façonne notre paysage d'aujourd'hui, tout en réfléchissant à ses défis pour demain.

Alors prêts pour l'aventure? Enfilez vos chaussures de marche ou enfourchez votre vélo, et laissez-vous guider par la beauté et la richesse de nos campagnes !

Actuellement 3 balades sont disponibles et 2 sont en préparation : n'hésitez pas à consulter le site internet de Hainaut Développement, onglet agriculture pour télécharger : le paysage de Petit-Roeulx-lez-Braine, le paysage montois et l'agriculture, le paysage sonégien et l'agriculture.



Invité par l'Ordre des Architectes du Hainaut, Vincent Zegers, Agronome au Service Patrimoine Arboré de Hainaut Développement, a récemment pris la parole lors du séminaire «Une matinée autour de l'arbre, pour construire demain». La Ville de Mons y a présenté son Plan Canopée. Hainaut Développement y a parlé de l'importance de prendre en compte les arbres dans les projets urbanistiques.

Made in Hainaut : Pourquoi est-il important de sensibiliser les architectes à cette thématique ?

Vincent Zegers : Les services d'urbanisme sollicitent notre expertise en fin de procédure, lorsque les projets leur sont soumis. Si des manquements sont identifiés, des modifications s'imposent. Les concepteurs (dont les architectes) doivent alors retravailler complètement leurs projets. L'idée est d'intervenir en phase de pré-projet. Lors d'une présentation aux Services de l'Urbanisme de Mons, un représentant de l'Ordre des architectes a proposé de sensibiliser ces professionnels.

Quels sont les principaux avantages des arbres en milieu urbain ?

V.Z. : Les avantages sont nombreux, surtout au vu du dérèglement climatique. Les arbres agissent comme des climatiseurs naturels grâce à leur capacité d'évapotranspiration, aidant à lutter contre les îlots de chaleur. Ils absorbent l'eau, la stockent, jouant un rôle crucial dans la prévention

des inondations. Ils améliorent la qualité de l'air en produisant de l'oxygène et en captant certains polluants. Enfin, les arbres favorisent le bien-être psychologique des habitants, offrant des espaces de détente et de rencontre. Il a même été prouvé qu'habiter près d'espaces verts favorise l'activité physique.

Comment les arbres peuvent-ils favoriser la biodiversité en ville ?

V.Z. : Les vieux spécimens, souvent classés arbres remarquables, sont essentiels en tant que sources de biodiversité en milieu urbain. Il faut les préserver. Ces vétérans présentent des cavités servant de refuge à divers oiseaux et insectes. Ils peuvent abriter des champignons, attirant ainsi davantage de formes de vie.

Comment le Service Patrimoine arboré aide-t-il les pouvoirs locaux à préserver ce patrimoine ?

V.Z. : Nous intervenons souvent par le biais des permis d'urbanisme. Les communes nous consultent

également afin d'effectuer des diagnostics sanitaires avant d'envisager un permis. Nous fournissons des conseils de plantation en tenant compte du développement des systèmes racinaire et aérien des arbres adultes par rapport aux contraintes du site. La plantation d'arbres est un processus à long terme, il est important d'anticiper tous les enjeux liés à leur croissance, sans quoi le projet risque d'échouer.

Pour les citoyens, qui bénéficient d'un jardin, quelles recommandations peux-tu faire pour maximiser les avantages des arbres en ville ?

V.Z. : Oser planter de grands arbres quand c'est possible. Ces arbres de première taille ont un impact environnemental plus significatif que les petits ou les arbustes. Bien que certains les redoutent, leur taille ne constitue pas un risque tant qu'ils sont en bonne santé.



Mieux accompagner les écoles dans les marchés publics

Les marchés publics concernent tous les services et singulièrement aussi les écoles. Chaque achat à partir d'un certain montant s'inscrit dans ces procédures parfois fastidieuses. Depuis janvier, Colomba Cumbo a rejoint l'équipe Hainaut Enseignement, elle est attachée au service Budget/Finances. Sa mission est, notamment, d'accompagner les acteurs de Hainaut Enseignement dans l'analyse des procédures de marchés publics.



«**C**e que j'aime particulièrement dans mon job : c'est pouvoir aider, conseiller et trouver des solutions concrètes aux besoins et problèmes rencontrés par les institutions et mes collègues. J'aime apprendre, poser des questions, explorer de nouvelles façons de faire pour améliorer et simplifier le travail».



Depuis qu'elle a rejoint Hainaut Enseignement, Colomba s'efforce d'assurer un soutien et d'accompagner les directions des écoles ou des régionales dans l'élaboration du descriptif technique de leurs besoins pédagogiques en vue de lancer les procédures de marchés publics auprès de l'Office Central des Achats.

Que ce soit pour acquérir de l'équipement, organiser des voyages scolaires spécifiques ou acheter du matériel dans le cadre d'un projet subsidié, elle veille au respect des procédures.

Dédramatiser des matières complexes

«J'apprécie le domaine des marchés publics, à la fois complexe et exigeant. Je m'efforce de le rendre plus accessible et compréhensible, mais toujours dans le respect de la loi.»

Pour accompagner ces démarches, Colomba Combo dispense aussi des formations sur les procédures de marchés aux équipes de direction et aux gestionnaires budgétaires de Hainaut Enseignement. Une expertise en marchés publics que notre comp- table de formation a acquise à l'Office Central des Achats, à la Direction financière et qu'elle enrichit à travers des des formations pour rester au fait des changements de la loi.

«C'est là que j'ai appris à aimer cette matière. J'ai eu l'opportunité

de collaborer au développement de l'application GIM avec la DGSJ, utilisée aujourd'hui par l'ensemble des institutions pour passer leurs commandes auprès des adjudicataires de la Province de Hainaut.»

Son souhait d'être proche du terrain, d'aider directement les institutions mais aussi de comprendre concrètement les difficultés rencontrées au quotidien face aux exigences de la réglementation des marchés publics, est rencontré au sein de Hainaut Enseignement.

«Maintenant que je suis passée de l'autre côté. Je suis heureuse d'avoir cette double vision, à la fois stratégique et opérationnelle. Je suis convaincue que cela me permettra d'être plus pertinente et plus efficace sur le terrain pour aider au mieux les institutions.»

Info : Colomba Cumbo
065/38.26.35
colomba.cumbo@hainaut.be •



L'idée était originale... et vous a séduits ! Dans le processus de co-construction du prochain plan stratégique et opérationnel, la cellule stratégie de notre direction générale souhaitait vous consulter pour choisir les valeurs qui, selon vous, définissent notre Institution et s'accordent aux cinq piliers de la vision provinciale. Vous avez été un millier à participer à cet exercice ludique... et révélateur d'un attachement à nos missions de service public.

C'était une nouvelle étape dans la définition de la mission, de la vision et des valeurs de la Province. Depuis plusieurs mois, des démarches sont en cours pour doter notre administration d'une véritable feuille de route. Bon nombre de collègues ont été intégrés aux ateliers de la maîtrise interne. Ils ont été invités à documenter les processus auxquels ils collaborent au quotidien. Une manière de répondre à des questions essentielles : Que faisons-nous ? Avec qui ? Pour quels objectifs ? Sur base de quels indicateurs ?

Ce brainstorming a été précieux pour que le comité de management – réunissant tous les responsables d'institution – définisse la mission et la vision de notre Province (documents consultables sur : <https://www.hainaut.be/la-province/nos-missions-nos-valeurs>). Il restait à y associer des valeurs.

Le comité de management en a identifié plusieurs, associées à chacun des piliers de notre action. La démarche aurait manqué de sens sans vous consulter sur la question : vous êtes au cœur des processus, vous en êtes les acteurs. En début d'année en cliquant sur l'appli «Yaplusqua voter», vous avez choisi les valeurs auxquelles vous aspirez au travail.

Au fait, c'est quoi une valeur ?

«C'est quelque chose qui guide nos actions et nos décisions», commente Audrey Mahieu, chargée de projet, «une boussole morale pour savoir comment faire de bons choix dans différentes situations. Ces valeurs nous aident à prendre des décisions en ac-

cord avec ce que nous considérons comme important et contribuent à préserver compréhension et cohésion dans une équipe, une organisation, ou une société. Partager les mêmes valeurs, c'est aller dans la même direction».

Près de 1000 agents ont donc participé au vote. Un joli résultat marquant une adhésion globale à cette démarche participative... et à de bien belles valeurs qui associent, dans notre quotidien :

- **L'éthique à notre organisation.**
- **L'engagement à notre personnel.**
- **La flexibilité à notre efficience.**
- **Le professionnalisme vis-à-vis de nos partenaires.**
- **La confiance à l'égard des citoyens.**

Et maintenant ? Au travers des objectifs et processus fixés par les services, des valeurs choisies, le Plan Stratégique et Opérationnel provincial se construit.

Il doit s'alimenter des orientations prises par le Collège provincial au travers de sa déclaration politique et des pistes qu'il étudie pour revoir les activités provinciales et leur coût. Il s'agit de définir une ligne précise en vue des discussions sur la répartition des compétences prévue avec le Gouvernement wallon à la mi- mandature.

Le Plan Stratégique et Opérationnel sera porté à la connaissance du Conseil provincial en septembre. Une chose est d'ores et déjà acquise : il s'appuiera sur des valeurs chères aux fondements de la fonction publique. •



Bouger au travail, c'est la santé !

L'Observatoire de la Santé (OSH) et le Service interne de prévention et de protection au travail (SIPPT) vont lancer à la rentrée une campagne pour inciter les agents à bouger au travail. Helen Barthe-Batsalle, inspectrice générale de l'OSH, et Laurent Houdez, directeur du SIPPT, nous expliquent l'importance d'une telle sensibilisation.

Le «Bouger» est une des thématiques prioritaires de l'OSH. La pratique de l'activité physique n'est pas suffisante au sein de la population : l'enquête de Sciensano révèle que, pour les adultes, 23 % des femmes et 26 % des hommes passent 7h par jour ou plus assis au travail. Déjà chez nos jeunes, les dernières données Sciensano montrent que seuls 19 % des adolescents répondent aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en matière d'activité physique. Cela situe les enjeux actuels et futurs en matière de santé publique. Il est important de travailler sur différents leviers collectifs favorisant des habitudes de vie plus actives au travail.

Pourquoi bouger plus ?

La liste des bénéfices de l'activité physique est longue. Citons la diminution du risque de maladies cardiovasculaires, de diabète, de cancer, l'allongement de la durée de vie, l'amélioration de la santé du cœur,... L'activité physique permet aussi d'évacuer le stress, d'améliorer le sommeil, de diminuer les symptômes dépressifs.

Socialement, elle permet de tisser des liens et de lutter contre l'iso-

lement. Elle est également bénéfique en cas de maladies.

«Ce qui est positif, c'est que chaque pas compte et que très rapidement, c'est bénéfique pour la santé. Ce ne sont pas forcément des choses compliquées, mais des petits moments actifs qui peuvent devenir automatiques et changer nos habitudes de vie», détaille Helen Barthe-Batsalle.

Il est recommandé de faire tous les jours 60 minutes d'activité modérée pour les enfants et les jeunes et 30 minutes pour les adultes. Sans oublier de rompre avec la sédentarité (position assise ou allongée où le corps ne dépense pas beaucoup plus d'énergie qu'au repos) toutes les 30 minutes.

«Quand on parle d'activité physique à intensité modérée, on ne parle pas nécessairement de sport. Elle inclut tous les mouvements de la vie quotidienne, y compris ceux effectués lors des activités de travail, de déplacement, domestiques ou de loisirs», précise Helen Barthe-Batsalle.

Et au travail ?

Dans le cadre d'une campagne «Bouger au travail», le rôle du SIPPT est de sensibiliser les agents provinciaux aux bienfaits de l'activité physique et de soutenir les directions dans la définition d'une politique de bien-être en lien avec les objectifs de santé au travail.

«Une activité physique sur son lieu de travail entraîne des effets positifs tant pour le travailleur que

pour son employeur», explique Laurent Houdez qui liste ces avantages : stimuler la concentration, la créativité et l'efficacité ; aider à mieux gérer la pression et l'anxiété ; diminuer l'absentéisme ; renforcer la cohésion d'équipe et la communication en réalisant des activités collectives ; améliorer la santé physique ; booster l'énergie en général ; renforcer l'image d'une Province du Hainaut en mouvement.

Pour inciter les agents à bouger au travail, nous devons combiner motivation (notamment en sensibilisant sur les bienfaits), flexibilité, facilité d'accès et esprit ludique des activités. Comment faire concrètement ? Voici quelques propositions : alterner les positions : par exemple, avec un bureau assis-debout ; généraliser les pauses actives : 5 minutes de mouvement toutes les heures ou toutes les 2 heures (étirements,...) ; instaurer des réunions «debout» ou en marchant ; créer des espaces dédiés dans les institutions : espace détente et «stretching» ; privilégier les escaliers aux ascenseurs ; adapter les locaux et les espaces de travail ; créer des événements lors de la semaine de la mobilité ; former les agents aux risques liés à la sédentarité et à comment les prévenir au quotidien.

Le paradoxe de l'activité physique

Si pour un travailleur sédentaire, il faut remettre du mouvement en

encourageant l'activité physique, pour un travailleur «debout» ou un agent qui exerce un métier dit physique, il faut soulager le corps en introduisant des moments de récupération, varier les postures et se reposer intelligemment.

Une station debout prolongée sans alternance fatigue les jambes et le dos. Dans ce cas, il est indispensable d'alterner les positions, d'adopter de bonnes postures et de bouger fréquemment.

Quelques mesures de prévention : poste de travail avec siège haut réglable ; alterner les tâches pour éviter la répétition pure ; tapis antifatigues au sol ; micro-pauses régulières pour s'étirer, secouer les bras ou s'asseoir brièvement ; outils adaptés pour réduire la contrainte (légers, ergonomiques,...) ; éviter les chaussures plates et les hauts talons ; varier les positions régulièrement ; sensibiliser les agents aux stratégies de récupération efficaces (bienfaits des pauses dites actives).

Avec ces bons conseils et les gestes efficaces qui les accompagnent, vous pourrez commencer avec beaucoup d'efficacité la campagne «Bouger au travail» lancée à la rentrée ! D'ici là, n'hésitez pas à bouger pendant vos vacances.

Plus d'informations chiffrées :

sciensano.be sur la consommation alimentaire et la sédentarité. •

Cultivons l'art de protéger

Puisque l'été est propice à la (re)découverte du milieu naturel, et nous rappelle combien il est urgent d'en prendre soin, nous voulons épingler ici actions et propositions des services culturels provinciaux qui marient éco-responsabilité, amusement, recherche ou éducation. Nos collègues nous parlent de leurs pratiques inspirantes dans le cadre de leur mission de service public.



De l'éducation permanente aux arts contemporains : le durable, au cœur de la créativité !

Montrer et se questionner pour être acteur de changement

Le CID et le BPS22 abordent régulièrement la problématique environnementale en choisissant de montrer les travaux d'artistes et de designers dont les pratiques font écho à ces enjeux. L'exposition consacrée à Hervé Charles, à voir jusqu'au 31 août au BPS22 en est un exemple assez frappant, tant elle dénonce l'impact de l'homme sur son milieu.

Ces espaces muséaux adaptent leur mode de fonctionnement en vue de réduire l'empreinte écologique liée à leur animation. Au CID, depuis quelques années déjà, la décision a été prise de ne plus faire voyager les objets de la collection hors Europe, pour réduire l'empreinte carbone des expositions.

Le BPS22 a accueilli récemment Sonora Petit, étudiante en BAC2 Eco-Design à la Haute école Condorcet, qui a mené une réflexion sur certains aspects liés à la gestion durable des cycles d'exposition. «A la demande de Pierre-Olivier Rollin, j'ai fait des recherches pour envisager des alternatives plus écologiques concernant la scénographie. Trouver des matériaux durables et réexploitables

pour les cloisons, travailler avec des peintures plus respectueuses de l'environnement et des usagers ont été mes propositions», précise Sonora, particulièrement heureuse de savoir que certaines de ses pistes ont été utiles à l'équipe qui verra comment les mettre en œuvre.

Agir, ça passe aussi par les assiettes

Notre Service Education permanente et Jeunesse (SEPJ) anime via sa régie deux espaces permettant l'hébergement de bénéficiaires. A La Louvière et Roisin, deux domaines accueillent chaque année des dizaines d'enfants qu'il faut nourrir sainement. Jean-François Debièvre en est le responsable depuis plusieurs années : il s'est engagé dans une gestion durable et éco-responsable. Bénéficiant de l'expertise du programme Proxial développé par la Province de Hainaut, il agit sur divers plans avec les équipes en place.

«Nous travaillons au maximum avec des circuits courts : la nourriture servie dans nos cantines provient majoritairement de maraîchers, boulangers, bouchers, fermiers locaux. On développe des recettes qui suivent le rythme des saisons locales, et on essaie d'introduire des légumes oubliés pour diversifier l'offre. La sensibilisation des enfants à l'environnement est intrinsèque aux projets d'animation in situ», souligne Jean-François. En participant aux recherches menées dans le cadre de Proxial, le service met en application des propositions ambitieuses, sans tabou. Pour preuve, l'intégration d'une composante entomophagique aux menus.

«Les grillons, les ténébrions par exemple, faciles à trouver avec des producteurs qui se développent dans nos régions, sont d'excellentes sources de protéines : il suffit de les assaisonner», ajoute notre collègue qui a accompagné Renaud Servotte, pilote de Proxial, pour une passionnante mission d'étude au Bénin, échange d'ex-

périences, notamment autour de la consommation et de l'élevage d'insectes comestibles.

Conscientiser par l'image animée

Après la bouche, les yeux et les oreilles comme leviers de changement. Le cinéma est un prodigieux outil d'éducation permanente. Notre Service cinéma a tout récemment vu un des courts-métrages réalisés dans le cadre de ses animations auprès du public scolaire, être doublement primé ! «Le Grand Monde» est le fruit d'un long travail collectif, mené durant une année scolaire avec des élèves de l'école Pascal Hoyaux à La Hestre. Nos collègues Nadège Herrygers et Véronique Scieur, animatrices cinéma, l'ont coordonné en compagnie de l'illustratrice hainuyère Marina Philippart.

«Dans toutes nos activités, on travaille avec des matériaux de récupération. On montre aux enfants qu'on peut faire des merveilles avec peu de choses. Pour ce projet de court-métrage en stop motion, les enfants ont naturellement souhaité travailler autour de la question du climat. Après une balade nature orchestrée par Ariane Zielonka du SEPJ, ils ont écrit un scénario, créé les personnages (des oiseaux), les décors et réalisé toutes les prises de vue et les bruitages. Le film dénonce la bétonisation à outrance et tire un signal d'alarme mais se termine avec une note d'espoir».

Le Grand Monde vient de recevoir le premier prix au festival Cinemotion et le prix Environnement lors du Créa Jeunes Grande Région, un prix remis par des enfants de 8-9 ans qui ont tenu à souligner à quel point les questions soulevées par ce court-métrage étaient importantes pour eux. Il est en ligne sur la chaîne Youtube éponyme de Nadège Herrygers.

Des rendez-vous cet été pour réfléchir, agir et s'amuser •

La thématique vous intéresse ? Voici quelques propositions d'animations !

Deux stages du SEPJ susceptibles de plaire à vos enfants, avec un tarif réduit rien que pour eux (-20%).

Mission nature, sensibilisation et créativité :

Découvrir le monde des insectes, observer la vie autour d'un étang, créer et vivre ensemble dans le respect de l'environnement, sont quelques-uns des axes abordés au cours du stage. Du 7 au 11 juillet pour les 6/12 ans à la Cité Georges Point de Tournai.

Amazonia, semaine aventure :

Un des classiques du service toujours apprécié par le public ! Ce qui fait le succès de ce stage, c'est son thème central : la sensibilisation à la protection de l'environnement. Il y a aussi d'autres valeurs associées au projet : entraide, solidarité, esprit d'équipe durant les nombreuses activités sportives se déroulant dans la jolie région de Thudinie. Du 4 au 8 août pour les 9/14 ans. Infos et réservations : sepj.hainaut.be

Au Gazomètre, la rentrée sera zéro déchet :

nos collègues du Secteur de la Lecture publique proposent des astuces simples et pratiques pour préparer des collations maison, recouvrir ses cahiers de façon écologique et bien d'autres choses encore. Différents ateliers pour explorer comment réduire son empreinte écologique ! Samedi 12 juillet de 10h à 12h, activité gratuite sur réservation indispensable au 064/312 508



Décompression maximale en pleine nature !

Christophe Grandville, notre collègue du Service des Finances de l'Action sociale, court. Mieux, il engloutit les kilomètres et pour rester bon pied, bon œil à 51 ans, il a les techniques !

Christophe aime les chiffres autant qu'additionner les kilomètres ! Après avoir travaillé dans plusieurs institutions, ce comptable de formation a rejoint l'équipe de la DGAS, il y a trois ans.

«Un marathon, c'est très dur à cause la vitesse que cela exige. Je n'y arriverai jamais !», poursuit-il et pourtant, il a «avalé» 100 kms et était au boulot le lendemain sans courbatures. Car Christophe n'est pas un joggeur mais un trailer, ce qui est très différent en termes d'efforts et d'endurance.

Pour réaliser ces performances, Christophe s'astreint à un suivi strict. D'abord, il respecte scrupuleusement le programme concocté par son médecin du sport.

«Des prises de sang pour vérifier que je n'ai pas de carence, tests cardiaques très fréquemment», explique-t-il. «Je m'entraîne tous les jours et cours un jour sur deux. A cette discipline, s'ajoute un régime alimentaire adapté : je mange très peu 3 fois par jour mais de tout. J'ai de bonnes habitudes alimentaires, je ne consomme pas d'alcool et je ne fume pas.»

Il faut dire que sa pratique sportive nécessite cet entraînement cos-

taud et cette hygiène de vie exemplaire pour qu'il puisse accomplir les 12 h et 17h de course nécessaires aux Ultra trails auxquels il a déjà participé.

«Je cours avant le boulot et je reçois beaucoup de soutien de mes collègues à la DGAS. Ils me suivent grâce au traceur GPS !», confie-t-il. Christophe alterne les périodes de sport intense et de repos : il participe à trois ultra trails par an et deux autres, sur de plus courtes distances.

Une solution pour destresser

«J'ai besoin de trois mois de préparation. C'est à la portée de tout le monde», assure Christophe. «Il faut être régulier et progressif, le mental prime. L'endurance, c'est d'abord apprendre à connaître son corps. C'est une gestion de son effort, des apports énergétiques. Par exemple, pour 100 kms, je vais utiliser 8000 calories ; pendant tout le parcours, je me dis que je dois aller au bout, réguler mon énergie, faire le moins d'efforts possible.»

Concernant les spécificités de son sport, Christophe plaisante un peu : *«c'est presque un sport de vieux !»* rit-il *«Dans le sens où plus tu as de l'expérience, plus tu arrive-*

ras au bout. Les trentenaires, après un certain temps, je les rattrape car l'expérience fait la différence.»

Depuis une quinzaine d'années, Christophe qui a toujours été sportif a fait du trail son sport privilégié. *«Depuis cette rencontre avec Patrick Pedini, kiné à l'IMP Ecole clinique : il m'avait proposé un trail de 20kms, j'ai adoré mais j'étais lessivé et dernier ! Mon amour-propre en a pris un coup ! Progressivement, j'ai augmenté les distances. Le trail, c'est lent, avec des dénivelés, rien à voir avec les joggings.»*

Soigneusement coaché par son médecin du sport, Christophe pratique son sport avec conscience : *«On n'a qu'un seul corps, c'est important d'en prendre soin, de veiller à ce qu'il soit sain, d'éviter de se blesser. Le sport, c'est une solution pour déstresser, être au contact de la nature. Mon conseil, il faut y aller progressivement et doucement. Se faire plaisir.»*

Son défi ultime : parcourir les 200 kilomètre du Great Escape dans les Ardennes et au Luxembourg. •

